

Coup de cœur !!!

Un joli conte de Korrigans pour les enfants des écoles

Vendredi, le Père Noël a emprunté la calèche d'Henri LE CORFEC et son trait breton de 8 ans, le fringant Scoubidou, pour rendre visite aux 150 enfants scolarisés sur la commune dans les écoles Pierre Le Grand et Sainte Pompée.

Ces derniers ont écouté attentivement les aventures de Théo et de Léa missionnés pour retrouver le collier de la reine des Korrigans, une belle histoire créée pour l'occasion par l'écrivain Langoatais Romain GODEST, sémaphoriste à Brest, auteur de plusieurs contes fantastiques pour adolescents et adultes. Après toutes ces aventures, ils ont apprécié le goûter offert par le CCAS puis les friandises du père Noël.



Décembre 2014
Janvier 2015

N° 4



www.langoat.bzh



Le Petit Langoatais

La tombola des commerçants



Les commerçants et artisans de la commune ont reçu, à la salle de la mairie, les trente enfants scolarisés dans les deux écoles ayant gagné des lots lors de la tombola organisée le 19 décembre. Trente lots ont été distribués, d'une valeur de 15 € chacun. « Ayant la liste des enfants avec leurs âges, les commerçants et les artisans ont pu acheter les cadeaux leur correspondant », précise Maryvonne BROUDIC, Adjointe au maire. L'adjointe a également vivement remercié le dynamisme et la logistique mise en place par les commerçants et les artisans pour organiser cette première tombola. A la suite de la remise des lots, le Maire et son conseil ont convié les enfants, les parents, les commerçants et les artisans à partager un verre de l'amitié et ont, d'ores et déjà, invité ces derniers à réorganiser la deuxième tombola l'année prochaine.

Le tirage de la tombola a fait de nombreux gagnants :

Estéban CLAUDIC, Jade BOUDIN, Avenic HAMILTON, Maëva DUVAL, Léna CAOTANROC'H, Mathis DANIEL, Ewen IGIGABEL, Clarisse PAPIN, Alexandre MERRER, Thomas BESWICK, Pierre-Yves DUEDAL, Anaïs BERNARD, Emma LE BOULANGER, Helina GETANEH-WELDEYOHANNES, Evan NICOLAS, Llyna LE BIHAN, Kylian DUBOS, Mélina LE GROUIEC, Ethan LE GUYADER, Martin BOZEC, Naomie L'HAVEANT, Mélissa MAHE, Théo LE ROUX, Nolwen BESCONT, Maïlys LE ROY, Hugo CROS, Lucas TREMEUR, Lylas FROGER, Cloé LE ROUX, Anthony LE GOFF.

Les vœux du Maire



Je suis très heureux de vous souhaiter au nom de mon conseil municipal une belle année 2015, beaucoup de réussite dans votre vie personnelle et professionnelle, tout en ayant une pensée pour ceux qui souffrent moralement et physiquement.

Nous sortons d'une année particulière avec le renouvellement au mois de mars dernier des élus municipaux et c'est avec plaisir que je m'adresse à vous, à la population Langoataise.

A mes conseillères et conseillers municipaux, je veux dire merci pour leur pleine implication depuis le début du mandat, je voulais une équipe autour de moi, c'est

bien parti, et il faut que cela continue ainsi. J'adresse à mes Adjointes et Adjoints un merci supplémentaire. Ils ont chacun pris leurs dossiers en main, une concertation permanente entre nous fait avancer les projets.

Pour faire le bilan de l'année 2014, j'ai retenu 2 événements :

Le premier, la mise en place des temps d'activités périscolaires « les fameux T.A.P. », dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, qui a fait couler beaucoup d'encre, eu plusieurs effets dans notre commune. Face aux besoins supplémentaires de personnel d'encadrement pour l'organisation de ces T.A.P. et pour éviter l'embauche de nouveaux agents au vu des restrictions budgétaires qui nous attendent, nous avons mis en place une mutualisation de nos moyens matériels en décidant de sous-traiter la confection et la livraison des repas servis à la cantine municipale aux deux écoles. Ce partenariat avec la cuisine centrale de l'E.H.P.A.D. de PENVENAN nous satisfait et à 3 conséquences positives :

- ✓ Il nous évite ainsi d'investir plus de 100 000 € dans le projet de rénovation, d'agrandissement et de mise aux normes du restaurant scolaire.
- ✓ En libérant ainsi des heures de nos cantinières et après une réorganisation des temps de travail des agents communaux, nous réduisons l'impact financier des T.A.P. sur notre budget.
- ✓ Cette mutualisation, que l'Etat veut nous imposer dans un cadre trop rigide, nous l'appliquons à LANGOAT dans un rapport gagnant / gagnant avec PENVENAN dont la cuisine devient plus compétitive en augmentant son nombre de repas.

Je profite de ce moment pour souligner notre satisfaction d'élus de travailler avec des agents impliqués et consciencieux au service administratif de la mairie, avec les agents techniques et le personnel de l'école, garderie et cantine municipale.

AGENDA

Week-end du 14 et 15 Février 2015 Faire de fruitiers à Kergoaz Avec l'asso WARDRO AN NATUR	Samedi 07 mars 2015 Repas de la J.S.L À partir de 19 h À la salle des fêtes de Langoat	Samedi 14 Mars 2015 Spectacle des enfants de l'école Ste Pompée Organisé par l'OGEC À partir de 14 h À la salle des fêtes de Langoat
Samedi 21 Mars 2015 Repas dansant Jambon à l'os Organisé par le RPI À la salle des fêtes de Langoat	Vendredi 20 Mars 2015 Loto de l'école Ste Pompée Organisé par l'APEL À la salle des fêtes de Ploëzal	

Mairie
02.96.91.35.95
mairie.langoat@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture
Lundi et Vendredi :
8h30 - 12h00
13h30 - 17h30
Mardi, Mercredi et Jeudi
8h30 - 12h00
Samedi
9h00 - 12h00

Le petit Langoatais

Rédaction: Noëlle Montjarret, Jean-François Boulanger, Damien Journée, Daniel Bellec
Pascale Nuttall, Mariannick Adam, Caroline Heitz, Sylvain Lostec

Responsable publication: Hervé Delisle, Noëlle Montjarret - Crédit photos: Damien Journée - Crédit dessins: Erwan Corlouër

Le deuxième temps fort que j'ai retenu, c'est l'achat de terrains à urbaniser. Nous allons concrétiser en début d'année, l'acquisition de 4 ha 50 dans le secteur du bourg. Ce projet écrit dans notre programme s'inscrit dans la volonté d'offrir des possibilités de construction sur notre territoire. Nous avons les infrastructures nécessaires pour accueillir de nouveaux habitants, il nous faut conforter nos écoles, nos commerces, nos artisans. LANGOAT est bien placé entre LANNION et TREGUIER, avec un prix du terrain viabilisé attractif par rapport à certaines communes côtières. Nous avons même reconduit pour trois ans un taux zéro pour la taxe locale d'équipement qui s'applique sur les dossiers de permis de construire.

Pour l'année à venir, les projets en cours de préparation vont se concrétiser :

- ✓ Le permis de construire pour la création d'allées de boules couvertes sur le terrain proche de cette salle a été déposé.
- ✓ Le cabinet d'architectes « Atelier RUBIN » de TONQUEDEC a été retenu pour la rénovation du bâtiment mitoyen à l'école Sainte Pompée. Cette construction remarquablement située au cœur du bourg va être transformée en locaux associatifs (informatique, gymnastique, yoga, bibliothèque et salles de réunions) au rez-de-chaussée et en logements locatifs aux étages. Le contrat de maîtrise d'œuvre a été signé, le comité de pilotage va se mettre en place pour un début des travaux pour l'automne 2015.
- ✓ Nous lançons une consultation de bureaux d'études en urbanisme et en aménagement dans l'objectif de réaliser deux opérations d'urbanisation sur le terrain à l'arrière de la mairie et sur le terrain « Clos de Kerluder », route de Bégard. Ces opérations visent à proposer une offre de logements diversifiée et, en outre, nous avons l'accord avec un bailleur pour la construction de 6 logements adaptés pour les personnes âgées. Ce programme sera complété par une réflexion sur les espaces publics, les stationnements, les cheminements des lotissements existants vers le centre-bourg, en suivant une méthodologie proposée par la Région Bretagne, à travers le programme Eco FAUR 2. Ce dossier est actuellement suivi par Mathilde GUIHARD du SCOT du Trégor.
- ✓ Les réunions de travail pour concrétiser notre plan local d'urbanisme vont reprendre avec Yann LUCAS du SCOT du Trégor, avec la nécessité pour la commune d'intégrer les nouvelles obligations de la Loi A.L.U.R. (Accès au Logements et Urbanisme Renové) du 24 mars 2014. L'objectif est de clore ce dossier pour début 2016.
- ✓ Nous entamons, sous la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale, une réflexion pour la rénovation de notre commerce d'alimentation. C'est aussi un dossier prioritaire pour la vitalité de notre bourg. Nous avons déjà rencontré Monsieur NOURRI de la Chambre du Commerce pour avancer sur cet investissement.

Voilà nos principaux dossiers pour l'année à venir. Ils sont conformes à nos engagements pour le développement de notre commune. Il faut aussi rajouter les actions prévues au niveau de la voirie, du patrimoine, de l'embellissement et du fleurissement.

Je termine mes propos par quelques réflexions :

- ✓ La première concerne la baisse des dotations programmées par le gouvernement pour 2015-2016-2017 aux collectivités territoriales. Certes, nous ne pouvons pas concevoir un tel endettement au niveau de l'Etat mais nos territoires ruraux vont être triplement pénalisés : Nos dotations vont baisser au niveau communal, mais aussi au niveau du Département et de la Région, qui, de ce fait, accorderont moins de subventions aux communes. De plus, l'appareil administratif et législatif nous inonde de nouvelles normes et contraintes qui augmentent nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. C'est une vraie folie, pour exemple dans notre PLU, l'évaluation environnementale renforcée nous a été imposée parce que nous avons sur notre territoire quelques M² en zone de Natura 2000, le surcoût de cette étude nous a été facturé 4200 €. Il faut donc que chacun d'entre nous se sente concerné par ces contraintes, en adoptant des gestes citoyens au quotidien, pour économiser du temps de travail à nos agents techniques et des investissements supplémentaires. Dans le bourg, la propreté des trottoirs et des parkings est l'affaire de tous et en campagne, c'est le respect des douves et des bas-côtés qui est concerné.



- ✓ la réforme territoriale est un sujet parfois lointain mais qui risque de s'imposer à nous concrètement si la Loi sur la taille minimum des Communautés de Communes est actée à 20 000 habitants. Cela va obliger rapidement la C.C.H.T. et ses 15 communes membres à engager un vrai débat et faire un choix pour fusionner avec d'autres communautés de communes puisque nous n'avons pas la taille requise.
- ✓ Avec le C.C.A.S. nous avons organisé le 19 décembre dernier, le goûter de Noël des enfants des deux écoles de LANGOAT. C'était une première, une vraie réussite et j'espère que cette action se poursuivra.
- ✓ C'est le souhait de la municipalité de créer un lien social, un bien vivre ensemble, une convivialité pour que chaque citoyen se sente véritablement habitant de la commune.

En conclusion, je veux remercier les différentes associations de la commune pour leur implication dans la vie communale, et je vous souhaite à nouveau, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal mes vœux de santé et de bonheur.

Conseils municipaux

Le 05 Décembre 2014

- ✓ **Choix d'un architecte pour la rénovation du bâtiment 6, place de l'église.**
Proposition de la commission d'appel d'offres :
- Atelier ROBIN voté à l'unanimité.
- ✓ **Mise à disposition des terrains achetés auprès de M. LE COZANNET et Mme LE BEVER à un exploitant agricole.**
Proposition de la convention d'occupation précaire Bail précaire à l'occupant : M. LE CALVEZ.
Autorisation pour la signature de la convention.
- ✓ **Modification budgétaire.**
1^{ère} ouverture de crédit sur les charges de personnels pour 15000 €.
 - Emploi d'un agent technique en plus.
 - Heures complémentaires du personnel d'école.
 - Un remplacement pour un arrêt de travail.
 2^{ème} ouverture de crédit pour la régularisation d'une perception d'une subvention du compte N° 673 pour la somme de 16000 €.
 - 3^{ème} : achat de terrain, 180 000 €, financé par un emprunt du même montant.
 Délibération votée à l'unanimité.
- ✓ **Présentation du projet de construction des allées de boules couvertes.**
Projet du cabinet SOHA
Coût estimatif : 135 780 € pour les allées couvertes et 17760 € pour l'aménagement de parking
- ✓ **Convention avec un bureau d'études pour la réalisation du PAVE et du diagnostic ERP.**
Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
Il doit être déposé avant le 31 décembre 2014.
Contact avec un bureau d'étude.
Coût: -pour chaque site : 90 € par site.
- pour la voirie : 312 € le km concerné.
- ✓ **Installation d'un abri de bus à Coscaradec.**
Suite à la demande de parents qui déposent leurs enfants à l'arrêt de car à Coscaradec.
Subvention par le conseil général de 30 %
Délibération votée à l'unanimité.
- ✓ **Désignation d'un délégué auprès de l'ARIC.**
M.ADAM titulaire – D. JOURNÉE suppléant
- ✓ **Pétition pour le maintien du site COLAS centre ouest (BOURGEOIS – PICHARD) à Minihy-Tréguier.**
- ✓ **Questions diverses:**
 - Logement de l'ancienne mairie au N° 12 : des travaux sont à prévoir.
 - Commerce, supérette : contact avec M. BLANCHON
 - Courrier de Mme NICOLAS, conseillère générale, sur la circulation des poids lourds.
 - Contact avec Yann LUCAS (personne en charge du dossier PLU via le SCOT).
 - Goûter de Noël offert par le CCAS : goûter commun entre les deux écoles le 19 décembre.
 - Formation ARIC.



Le 06 janvier 2015

- ✓ **Autorisation au maire pour la signature du permis de construire des allées de boules couvertes.**
Dossier du permis de construire présenté avec deux allées de boules, plus un avenant si les résultats de l'appel d'offres sont plus favorables.
Délibération votée à l'unanimité.
- ✓ **Présentation de l'étude préalable à la réalisation de 2 opérations d'aménagement et de l'aménagement d'espaces publics.**
Étude de Mathilde GUIHARD urbaniste au SCOT.
Consultation d'un bureau d'étude.
Appel d'offres à lancer pour ce projet.
Délibération votée à l'unanimité.

2015 : Un Temps fort de football à Langoat

Cette année, le Trégor Football Club qui est issu du regroupement des jeunes de l'A.S.T., de la J.S.L. et du Pays Rochois organise le 16 Mai (juste après celui des féminines de la JSL qui aura lieu le 14), le tournoi des étoiles du Trégor. Le stade François BONNIEC, fort de ses structures, accueillera donc 24 équipes de U9 et 12 équipes de U8.

Ce tournoi va permettre à nos jeunes pousses trégoroises d'affronter des équipes régionales comme Lannion, Paimpol et Saint Briec, ainsi que des équipes nationales telles que Bordeaux, Rennes, Guingamp et Le Havre.

Etienne DIDOT, joueur professionnel, parrain du T.F.C et son père Yvon, Langoatais d'origine seront présents à cette manifestation qui se veut fédératrice autour des 160 joueurs et 35 éducateurs qui ont été labellisés par la Fédération Française de Football.

La Commune est bien évidemment partie prenante dans cette opération ou elle deviendra le temps d'un week-end, la capitale du football en Bretagne.

Bloavez Mad ha yec'hed mat

Le Maire, **Hervé DELISLE**